

## **CONGRES CONFEDERAL DE LA C.G.T.F.O. (Toulouse juin 74)**

Il nous faudra sans doute insister encore longtemps: il n'est de pire sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Auxquels nous ajoutons ceux qui font semblant de ne pas comprendre.

La position développée par les anarcho-syndicalistes au cours de ce congrès a été, une fois de plus, mal comprise par les uns, déformée sciemment par d'autres.

Selon plusieurs articles de presse, de différents horizons, il paraît que nous avons volé au secours du bureau confédéral!!! Nous renvoyons au compte-rendu des débats qui vient de paraître.

Sous prétexte que nous avons bataillé, polémique, avec un autre courant "minoritaire" qui se dessine dans la confédération on prétend que nous avons été indulgents pour le bureau confédéral.

Nous avons même entendu un délégué parler à la tribune des "*privilèges exorbitants dont bénéficient les anarcho-trotskyistes au sein de C.G.T.F.O.*" (reprenant ainsi l'amalgame fait par "L'Humanité") ... Passons...

Passons sur de telles énormités, mais non sans rappeler à ce "camarade" (comme nous le rappellerons dans le prochain bulletin à Jacques Duclos) qu'en fait de privilèges les militants anarcho-syndicalistes ont toujours eu celui d'être les premiers à recevoir les coups des adversaires de classe. Et nous savons parfaitement à quoi nous attendre de la part des aspirants actuels au pouvoir: cette "*union de la gauche*" dont la principale composante, le PCF, veut faire une "*union nationale*", y compris avec les gaullistes. Nous en restons, nous, à "*l'union de classe*".

Car c'est bien de cela qu'il était question au congrès confédéral: ou bien l'organisation syndicale (même à majorité réformiste) reste une organisation de classe, ce qui signifie, entre autres, qu'elle refuse tout engagement de quelle nature que ce soit avec les partis politiques et qu'en conséquence elle ne se lie à aucun programme de gouvernement, même "*commun de la gauche*"; ou bien le syndicalisme accepte de lier son sort à celui des partis politiques, adhère à un programme électoral, s'engage donc à faire respecter par la classe ouvrière les décisions économiques et sociales du pouvoir. Cela s'appelle l'intégration à l'Etat et c'est la fin de l'indépendance syndicale. C'est l'enterrement de première classe de la Charte d'Amiens.

Sur ce terrain là, sur cette question fondamentale, il n'y a rien de surprenant que syndicalistes révolutionnaires et réformistes s'accordent et qu'ensemble ils additionnent leurs efforts pour empêcher la conquête des syndicats par les politiciens.

Il faut qu'on sache, une bonne fois pour toutes, que les militants anarcho-syndicalistes consacreront une bonne part de leurs efforts à combattre toutes les tentatives, d'où qu'elles viennent, visant à transformer le syndicat en courroie de transmission. Et qu'on ne nous parle pas de division et d'inefficacité. L'efficacité dans la défense des intérêts des travailleurs ne sera pas obtenue par la domestication de leur organisation de classe et les diviseurs sont ceux qui veulent mettre la main sur les syndicats.

Les anarcho-syndicalistes ne croient pas à la nécessité de la conquête du pouvoir politique, de l'Etat, comme moyen d'émancipation de la classe exploitée. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver (quand c'est nécessaire) aux côtés de ceux qui ont au moins le mérite de défendre l'indépendance syndicale.

Au risque de se faire traiter une fois de plus de «conservateurs» et de «passésistes», il nous plaît de nous référer à nos anciens. Ne serait-ce que pour montrer à tous les «repenseurs» du syndicalisme qu'ils perdent leur temps à réinventer le fil à couper le beurre et découvrent naïvement des problèmes que bien longtemps avant eux nos prédécesseurs affrontaient déjà.

Dans un important ouvrage paru aux éditions du Seuil en 1971 («Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe» par Jacques Julliard) on trouve un passage fort intéressant concernant une position de Pelloutier. Citons.

*«Voici le compte-rendu d'un important débat qui eut lieu au comité fédéral des bourses du travail le 16 juillet 1897. Le comité examinait le projet de rapport moral présenté par Pelloutier pour le congrès de Toulouse, et Zimaer, délégué de Besançon, avait réclamé la suppression d'une phrase qui affirmait que le développement de l'action corporative serait impossible «tant que les travailleurs de cette région, le Nord, n'ayant pas éprouvé l'impuissance de l'action politique, ne comprennent pas que l'émancipation prolétarienne est entre les mains des syndicats».*

*Capjuzeau le blanquiste, Capjuzeau l'adversaire déclaré de Pelloutier, a renchéri : «Comment peut-on affirmer pareille chose alors que les syndicalistes de Dunkerque sont des timorés, des modérés qui acceptent les subventions municipales, alors que seuls ceux qui agissent sur le terrain politique professent des sentiments révolutionnaires?» C'est la vérité même. Elle correspond à une situation traditionnelle dans le Nord - on la retrouve aussi bien dans les mines que dans le textile - Pelloutier ne va pas nier cette évidence. Mais sa réponse qu'un Griffuelhes ou un Pouget auraient pu reprendre mot pour mot à leur compte, est une parfaite définition d'un syndicalisme révolutionnaire de classe: «Le camarade Pelloutier (Nevers) ne conteste pas que les adversaires de l'action politique à Dunkerque ne soient des timorés. Mais du jour où ils sont entrés dans un syndicat ils se sont condamnés, même inconsciemment, même malgré eux, à engager tôt ou tard l'action révolutionnaire à laquelle le système économique condamne tous les travailleurs, que ce soit pour une question de salaire, pour une réduction de la durée du travail, ou tout autre motif; un jour ou l'autre ils auront à se révolter contre le patronat, et l'on peut dire que tout syndiqué, quelles que soient ses opinions présentes, sera nécessairement un révolutionnaire un jour. Il ne faut donc point blâmer ceux de Dunkerque, et en s'abstenant de politique ils gagneront de constituer des syndicats unis et forts.»(Registre des délibérations du Comité Fédéral des Bourses du Travail - 16.7.1897.)*

*En d'autres termes, mieux vaut pour la révolution future des syndicalistes modérés que des révolutionnaires extrémistes. Ce mépris de l'opinion au profit de la situation de classe est à retenir; il explique en grande partie le comportement du «syndicalisme révolutionnaire» et éclaire tout particulièrement la fameuse «Charte d'Amiens».*

Fin de citation.

-----

Et bien oui, mille fois oui! je me sens beaucoup plus près des syndicalistes réformistes, même modérés, que de tous les politiciens, y compris de gauche et d'extrême-gauche, dont l'objectif est la conquête du pouvoir d'Etat, surtout s'ils m'expliquent que c'est le chemin qui conduit à «l'autogestion» !!!

Quant à la Charte d'Amiens, tant de fois revendiquée au cours de ce congrès, faut-il rappeler qu'elle fut un compromis entre syndicalistes révolutionnaires et réformistes réalisé contre les prétentions guesdistes de rattacher pratiquement l'organisation syndicale au parti ?

-----

Evidemment nous n'en resterons pas là: notre position sur l'indépendance syndicale n'est qu'une partie de l'orientation que nous défendons, laquelle va bien plus loin que celle préconisée par les réformistes dont nous avons maintes fois souligné les insuffisances.

C'est pourquoi nous avons maintenu devant le congrès un texte d'orientation générale qui se distingue nettement de celui de la majorité confédérale.

Curieusement, tous nos pourfendeurs oublient de le citer (je pense plus particulièrement à l'article de «Frontières», organe du CERES, n° 18 de juillet-août 74). Ils nous prêtent des intentions inavouables, interprètent à leur façon nos textes et nos positions, mais s'abstiennent prudemment de les communiquer à leurs lecteurs. Drôle de façon d'informer qui traduit un mépris certain pour ces lecteurs.

Cette résolution, nous la publions ci-après. Elle n'est ni anarcho-syndicaliste spécifiquement, ni trotskyste. Elle tente de définir quelques positions claires, par rapport à une situation donnée. Positions qui ont été approuvées par des camarades de différentes tendances, et pas seulement des anarcho-syndicalistes.

On nous a dit que le nombre de mandats recueillis par ce texte aurait pu être plus important si nous avions fait quelques concessions.

Il est certain que si nous avons accepté de ne pas dénoncer la tactique désastreuse des grèves tournantes chère à la CGT; si nous n'avons pas réaffirmé notre refus de contribuer à engager le processus d'intégration de la confédération dans le programme commun de gouvernement de la gauche; si également nous n'avons pas précisé notre conception de la laïcité et de sa défense; bref, si nous avons vidé notre texte de tout contenu réel, sans doute aurait-il recueilli beaucoup plus de voix. Comme arrivent à en recueillir toutes les motions nègre-blanc qui ne veulent plus rien dire.

-----

Mais le péché impardonnable, le crime inextinguible que nous aurions commis, c'est d'avoir condamné «l'autogestion» !!! tout en nous réclamant de la Charte d'Amiens.

Nous avons publié, en janvier 1973, un numéro spécial de notre bulletin consacré à l'autogestion. Nous avons l'intention de le rééditer courant 75 en le réactualisant en fonction des événements qui se sont déroulés depuis sa parution.

Mais ce que nous pouvons affirmer d'ores et déjà, c'est que notre position n'a pas changé. Au contraire elle se renforce au fur et à mesure que «l'autogestion» fait de nouveaux adeptes: en Espagne franquiste une fraction de la Phalange se prononce pour «la *revolucion y la autogestion*»... sous l'autorité du pouvoir central évidemment; encore en Espagne franquiste, les Carlistes viennent de déclarer que la solution c'est le «*socialisme autogestionnaire*»... sous l'autorité «*d'un état monarchiste*»...! En France le mot ne fait même plus peur à messieurs Marchais et Ségué. Raison de plus pour que nous nous méfions.

Des patrons «modernes», du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises, sont favorables à «*certaines formes d'autogestion*» ... à condition que l'autorité du chef d'entreprise ne soit pas remise en cause !!!

Grâce à ces «*certaines formes d'autogestion*» et... au syndicalisme d'entreprise (tout se tient) dont il est un fervent défenseur, monsieur Debargue, président du C.J.D., peut déclarer:

*«Je ne crois pas à la lutte des classes, mais à la lutte d'influence. Il y a 80% de travailleurs non mobilisés idéologiquement. Reste à les convaincre. Et ils sont très sensibles à l'argumentation d'une direction, ouverte, dynamique, qui pratique le progrès continu. Le syndicalisme peut être débordé de deux façons: soit par le gauchisme, soit par le personnel séduit par une attitude d'ouverture des dirigeants. Cela dans le cadre de l'entreprise. Et vous verrez que les syndicalistes à la base pèseront lourd sur les états-majors nationaux et leurs idéologies!»* («L'Expansion», septembre 74)

C'est on ne peut plus clair.

Nous entrerons plus dans les détails dans le numéro spécial que nous publierons dans les mois qui viennent, en essayant de passer en revue tous les «*autogestionnaires*». On peut les classer, en gros, en deux catégories:

— ceux qui à travers «l'autogestion» aboutissent en fait à nier l'existence de la classe ouvrière, au profit de la «*communauté d'entreprise*»;

- ceux qui prétendent parvenir au «*socialisme autogestionnaire*» par la conquête du pouvoir d'Etat, ce qui représente une contradiction qu'aucun tour de passe-passe dialectique ne permettra jamais de surmonter.

-----

Face à tous ces «*autogestionnaires*» nous n'avons pas failli à notre comportement de militants anarcho-syndicalistes en combattant quelques uns au sein de la C.G.T.F.O.

Nous expliquer sur cette fumeuse «*autogestion*», sur les idées anarcho-syndicalistes de gestion directe, de socialisation fédéraliste et libertaire des moyens de production, continuer à combattre les conceptions étatistes dans le mouvement ouvrier, demeure plus que jamais notre tâche essentielle.

La défense de l'indépendance syndicale fait partie intégrante de cette action.

**Jo SALAMERO**